

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
14 Décembre 2020**

PRESENTS

- ❖ M. ANDRIEUX Michel
- ❖ M. ROY Jean-Marie
- ❖ M. DEFONTAINE David
- ❖ M. BRUNERIE Pascal
- ❖ Mme SAIVRES Nicole
- ❖ M. VIALLE Laurent
- ❖ M. DOURNOIS Sébastien
- ❖ M. LACOURARIE Romain
- ❖ Mme PICARD Marie-Noëlle
- ❖ MME CHARLES Valérie
- ❖ M THOUVENIN Nicolas
- ❖ M. AUFORT David

Excusées : Aurélie AUGÉIX (pouvoir à Marie-Noëlle PICARD) – Magali BOURLEAU

Absente : Catherine TEULIERES

Quartier de la Vigne Blanche

M. le Maire informe l'assemblée qu'une réunion a eu lieu vendredi 11 décembre avec Logélia et le cabinet d'architectes Mesnard Brodeur, maître d'œuvre retenu par Logélia pour le projet de la Vigne Blanche.

Afin de respecter l'enveloppe financière de Logélia, le bureau d'architectes propose de réaliser des logements R+1, le nombre de logements passerait de 15 à 20 logements (15 logements sociaux et 5 logements de droit commun).

Logélia doit maintenant vérifier si le budget est respecté et devra ensuite revenir vers le Service Départemental d'architecture et du patrimoine pour validation.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention pour la viabilisation et le rachat des terrains

Rapport SPL GAMA (Grand Angoulême Mobilité Aménagement)

Le conseil valide les rapports 2018 et 2019 de la SPL GAMA

Remplacement abri-bus à la Croix

Le conseil municipal valide le devis présenté par M. BROUILLET pour le remplacement de l'abri bus situé à la Croix.

Montant du devis HT : 3 090.21 €

Une réflexion devra être menée pour le remplacement des abris bus en fibro ciment

Convention avec le CDG 16

Le conseil municipal autorise M. le maire a signer la convention présentée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale, concernant le service « Recrutement-Remplacement-Renfort)

DIVERS :

Le conseil municipal valide l'adhésion de 3 nouvelles communes au syndicat mixte de la fourrière

- Vindelle – Turgon – Chabrac

En raison de la crise sanitaire liée au COVID, le conseil municipal valide

- L'annulation du loyer du mois de novembre pour le salon de coiffure MAGALI'SS
- L'annulation des loyers pendant toute la période de fermeture du restaurant LE MARQUANT VILLAGE, imposée dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Point sur les travaux

Pascal BRUNERIE a listé un certain de nombre de travaux réalisés sur la commune

- Réfection de la toiture de la salle des fêtes (remplacement 60 à 70 tuiles) + nettoyage des mousses. Le remplacement des dalles de plafond dans les sanitaires et dans le couloir devrait être réalisé prochainement, (pris en charge par l'assurance)
- Peinture mur place en face du restaurant
- Nettoyage mur du cimetière
- Enherbement du cimetière
- Pose de grilles devant l'école
- Nettoyage des terrains de tennis et des agrès du parcours santé en cours (de nouveaux panneaux d'information du parcours santé sont en cours de réalisation)

Travaux à prévoir

- Revoir l'évacuation du fossé au niveau de la station d'épuration
- Réfection de fossés devant la mairie
- Coupe d'arbres en bordure de route à Hauteville
- Réduction et remise en forme d'un cyprès au cimetière et d'un arbre dans la cour de l'école
- Divers travaux d'entretien de bâtiments seront à prévoir (peinture, menuiserie)
- Une réflexion devra être menée pour de futurs équipements des agents techniques (désherbeur thermique, brosse de désherbage, échafaudage)

Culture – communication

Nicole SAIVRES informe l'assemblée que la commune de BOUEX participera au projet « les Fantômes de GrandAngoulême)

Ce projet, en collaboration avec le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême et le collectif d'auteur.e.s Paon !, propose d'illustrer une légende de chaque commune de l'agglomération.

Pour 2020, 13 communes ont été contactées pour lancer le projet. La légende proposée sur la commune de Bouëx porterait sur Ulysse Gayon.

L'objectif à terme est de pouvoir proposer un circuit « les fantômes de GrandAngoulême » en valorisant les spécificités de chaque commune du territoire, grâce au travail d'illustrations d'un collectif local.

Le journal VIVRE A BOUEX est bien avancé, la distribution pourrait être envisagée courant janvier, comme pour la lettre, elle sera faite par les élus

Marie-Noëlle PICARD rappelle que la commande de chocolats pour les aînés est prête, elle sera retirée à la Chocolaterie d'Antan à la Rochefoucauld Mercredi, la distribution sera réalisée dans le week-end.

La séance est levée à 20h30

-